



Vente appartement

Par Carole55555

Bonjour

Vendredi j'ai signé la vente de mon appartement chez le notaire et remis

Les clés à l'acquéreur. Cependant le notaire me dit que ma banque lui

A dit que je n'ai pas de crédit en cours alors que j'en ai un. Le notaire me dit qu'il ne peut donc pas me virer mon dû. Pourtant le notaire m'a fait payer une levée de hypothèque ce qui prouve que j'ai un crédit.

Résultat je suis partie de chez le notaire sans avoir de versement de la vente.

Et aucune nouvelle du notaire ni de la banque.

Je n'ai pas d'informations sur l'argent de ma vente le notaire est en vacances.

Que dois-je faire ? Quelles sont ses obligations vis-à-vis de moi ?

Merci d'une réponse.

Carole

Par morobar

Bjr,

Pourtant le notaire m'a fait payer une levée de hypothèque ce qui prouve que j'ai un crédit.

Non

L'inscription perdure pendant un an après l'échéance du prêt.
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F788]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F788
[/url]

Par Carole55555

Merci de votre réponse

Mais que dois-je faire ?

C'est le notaire qui a les fonds et se charge du remboursement de la banque.

Dois-je tout de même demander un relevé de compte à ma banque en recommandé ? Pour le notaire ??

Il s'en occupe ou c'est moi ?

Est-ce normal que après la vente de mon appartement je n'ai pas le virement ni d'informations sur mon dossier ?

Merci

Par ESP

Bonjour

Vous avez signé vendredi, sachez que les fonds sont virés dans un délai de 3 à 22 jours !

Le temps que tout soit purgé et l'engagement de la vente faite auprès du service de la publicité foncière.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Je confirme.

Lors d'une vente il est rare de pouvoir partir de chez le notaire avec le chèque dans la poche !

Il faut attendre quelques jours et dans le cas où il faut d'abord solder le prêt, le délai est rallongé du temps de réaction de la banque.

C'est le notaire qui fait directement le paiement auprès de la banque, laquelle a besoin de quelques jours pour finaliser.

Vous pouvez donc attendre le retour de congés de votre notaire pour le relancer ensuite.

Par Carole55555

Merci de votre réponse

Mais que dois je faire ?

C est le notaire qui a les fonds et se charge du remboursement de la banque.

Dois je tout de même demander un relevé de compte à ma banque en recommandé ar ? Pour le notaire ??

Il s en occupe ou c est moi ?

Est ce normal que après la vente de mon appartement je n ai pas le virement ni d informations sur mon dossier ?

Merci

Par yapasdequoi

Il faut patienter quelques jours avant de vous affoler.

Relancez le notaire vers le 15 mai pour savoir l'avancement.